



Steeve Péguiron ou la passion de l'apiculture



Photo : Grégoire Demaurex

10 - 13

L'histoire mouvementée du Mont-Cheseaux



Extrait de la carte Siegfried de 1891

20 - 25

Tirer de rideau sur un été grangeois

« Que la fête commence et que les rêves continuent »



Photo : Grégoire Demaurex

3, 14-18, 26-29, 31



Le bureau communal

Patricia Gabriel, Cristina Beaud et Christel Prélaz
021 / 947 41 73

Ouverture du guichet

Lundi 14h00 à 16h00
Mercredi 16h00 à 18h00
Jeudi 14h00 à 16h00

Permanence téléphonique

Pour vos appels, nous sommes à votre disposition toute la journée, du lundi au vendredi

www.granges-veveyse.ch
admin@granges-veveyse.ch

Numéros d'urgence

Police 117
Pompiers 118
Ambulances 144



La Poste de Bossonnens

Tél. 0848 888 888

Fax 0844 888 888

serviceclientele@poste.ch

Lundi au vendredi
07h30-11h00 / 14h00-18h00
Samedi 08h30-11h00



Messe à la Chapelle

Deuxième vendredi du mois à 18h00



La Pharmacie d'Attalens

Valéry Braun
021 947 47 37

Lundi à
Vendredi 08h15-12h00 / 13h30-18h30
Samedi 08h15-12h00

« TiThaï » Cuisine thaïlandaise artisanale

Libre-service 24h/24, 7j/7

Rte du Prey 55

021 946 35 28

www.tithai.ch – info@tithai.ch



Le Restaurant « La Croix Blanche »

021 947 59 85

www.aubergedelacroixblanche.com
croixblanchegranges@gmail.com
Ouvert du lundi au dimanche

Déchetterie au Grivaz - Palézieux

Lundi (pour les entreprises uniquement) 13h00-15h00
Mercredi (pour les privés) 14h30-19h15
Samedi (pour les privés) 08h00-11h45



Nos sociétés locales

La Société de Développement (SDG)

Raphaël Eschmann

078 699 42 30 (soir)

www.granges.org
info@granges.org

Les Aînés

Anne-Marie Emonet (Poupette)

021 907 80 80

La Jeunesse

Anouk Vienne

076 407 99 65

www.jeunessedegranges.ch
jeunessedegrangesveveyse@gmail.com

Chœur d'hommes « L'Avenir »

Jean-Philippe Thiran

079 286 81 43

www.avenir-granges.org
president@avenir-granges.org

Association pour la défense des Intérêts de la Chapelle de Granges

Bernard Vienne

021 947 48 26

Ski-club Mt-Cheseaux

Nathan Vannay

www.skiclubmtcheseaux.ch
info@skiclubmtcheseaux.ch

« Evasion » Coiffure

Corinne Vienne / Rte du Prey 27

021 947 58 68

Sur rendez-vous.
www.evasion-coiffure.ch



« La Mèche d'Ange » Coiffure

Aurélié Bussard / Rte de Palézieux 10
076 439 80 01

Ouvert le jeudi, vendredi et samedi
Atteignable du mardi au samedi



Contact

Si vous désirez faire paraître un article ou insérer une annonce publicitaire, veuillez prendre contact avec :

Gino Blommaert au :
079 273 30 79

ou à l'adresse mail :
info@granges.org

Annonces

Le prix est de CHF 50.– pour une annonce publicitaire commerciale. Par contre, c'est gratuit pour une manifestation.

Rédaction

Gino Blommaert
Grégoire Demaurex
Jane Demaurex
Steeve Gabriel
Martine Rebetz

Contributions

Jean-Marc Boerlin
Stéphane Dorthe
Chloé Georges
Iiulia Ilienکو
Jérôme Lambert
Benoît Jordil
Benoît Legay

Mise en page

Fabiola Wunderlin
fwunderlin@thinkweb.ch

Prochaine édition

Le délai de réception des articles et des annonces pour la prochaine édition est le **mercredi 2 novembre 2022.**

Tirer de rideau sur un été grangeois...

« Que la fête commence et que les rêves continuent », tel fut le slogan du Giron qui vient de s'achever. Son édition 2022 a marqué la fin d'un été grangeois particulièrement animé. Alors que le mercure jouait les funambules, plusieurs événements d'importance ont trouvé place au village. Le présent numéro du granges.org revient sur quelques-uns d'entre eux : rencontre citoyenne sur le centre du village, coup de balai des pêcheurs et festivités du 1er août. Le Giron trouvera, lui, une place de choix dans votre hebdomadaire régional (les délais de publication et d'impression du granges.org ne le permettant pas).

Cette édition estivale est aussi l'occasion de revenir sur des activités du printemps : cours de fauche et marche autour du Moléson. Elle donne la parole à une jeune Ukrainienne impliquée dans les festivités du village avec des compatriotes résidant à Granges. Ce numéro évoque aussi le passé avec l'histoire mouvementée du Mont-Cheseaux. Il relaie finalement les défis de la biodiversité des jardins avec la commission de l'énergie et de l'environnement et, « pour que les rêves continuent » présente la passion de l'apiculteur-éleveur Grangeois Steeve Péguiro.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Grégoire Demaurex et l'équipe de rédaction de granges.org

Informations communales

4 - 6

Informations de la Commission de l'Énergie et de l'Environnement

8 - 9

Cours de fauche de la SDG

14 - 15

Journée Coup de Balai des Pêcheurs de la Veveyse

16 - 17

L'Ukraine en Veveyse

18

Reflets de la marche autour du Moléson et du Teysachaux

26 - 27

Une rencontre citoyenne et le projet de réaménagement du centre du village

28 - 29

Retour en images sur le 1er août

31





Chères habitantes et chers habitants de Granges,

Nous poursuivons ci-dessous la présentation des dicastères par les conseillères et conseillers communaux qui terminent en outre par quelques mots plus personnels sur leur manière d'aborder la fonction.



Benoît Jordil Conseiller communal

Suppléance : Kimberly Castelberg

Dicastères

Routes : Ce dicastère est en charge de la gestion et de l'entretien des routes communales, des chemins, des trottoirs, de la signalisation routière et de l'éclairage. Il comprend également la gestion de la voirie et des espaces verts.

Le principal dossier en cours: les améliorations foncières. Après la réalisation de la première partie de l'étape 1 – l'accès à l'alpage et au réservoir au sommet de la route de la Léchère – le travail est actuellement la deuxième partie, la Route du Bois-de-Ban.

L'étape 2 – Route de Puidoux et deux chemins/accès privés – pourra commencer que lorsque l'étape 1 sera financièrement bouclée.

Culture, sports et loisirs : Ce dicastère a pour objectif de faire le lien entre les sociétés locales et le Conseil communal, ainsi que de les soutenir financièrement et logistiquement. Tous les trois ans, il lui revient également d'organiser, en collaboration avec les sociétés de notre village, les festivités du 1er Août pour les communes d'Attalens, Bossonnens et Granges.

Ce dicastère se charge de l'entretien de la place multisports et de la place de jeux, de fleurir les abords du

bureau communal et du restaurant, ainsi que de planter un arbre chaque année pour les naissances.

Délégations

Je participe en tant que délégué aux associations suivantes :

- Région Glâne-Veveyse (RGV)
- Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye (VOG)
- Animation Jeunesse Veveyse (AJV)

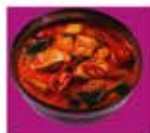
Pour conclure, j'ai à cœur de vous partager cette citation de mon grand-papa avec laquelle j'ai grandi et qui anime mon attachement pour mon village, notre village: « Visiter Granges, c'est rêver d'y habiter. Habiter Granges, c'est y vivre heureux. » Y vivre heureux : c'est ce qui guide mon action au sein du Conseil communal afin que nous puissions vivre ensemble en harmonie et dans la diversité des habitants qui compose notre belle commune du flanc du Mont-Chesau.

PUBLICITÉ

TiThai

Pour vos soirées d'entreprise, buffets, mariages, anniversaires,
essayez notre service traiteur

Route du Prey 55
1614 Granges
021 / 946 35 28
tithai.ch



Service Traiteur
Libre-service 24h



Stéphane Dorthe Conseiller communal

Suppléance : Annelore Kleijer

Dicastères

Immeubles communaux : il s'agit de suivre le parc immobilier de la commune. Mon objectif prioritaire est d'anticiper les éventuelles améliorations à apporter pour avoir moins de bâtiments gourmands en énergie, tout en tenant compte de nos finances communales, ainsi que de la rentabilité des immeubles de notre patrimoine financier.

Constructions : Ce dicastère est certainement le moins bien compris des citoyens, la répartition des compétences entre la commune et les instances cantonales étant souvent méconnues. Il convient de relever que la grande partie des décisions en matière de construction est validée dans les services du canton. Certains projets de densification créent des soucis de voisinage et le conseiller en charge de ce dicastère est parfois la cible de ces mécontentements.

Je suis une personne pragmatique, à l'écoute et j'essaie toujours de répondre ou passer pour trouver des solutions, dans les limites des compétences communales.

Agriculture (domaines, alpage) : Ce dicastère consiste à gérer les parcs communaux exploités par les agriculteurs de notre village, ainsi que suivre l'exploitation de l'alpage durant la période estivale.

Commissions

Tout comme mes collègues, je siège au comité de plusieurs associations et ententes intercommunales :

Commission intercommunale du feu : cette commission est l'interlocutrice directe des pompiers pour le suivi financier, le matériel et les infrastructures.

Commission technique Veveysse : cette commission consiste à harmoniser entre les communes les différents points de contrôle en matière de construction. Citons par exemple, la protection incendie, qui est un service pour toutes les communes de notre district.

Au niveau communal, je participe également :

Commission de bâtisse Léchère 2B : quatre personnes forment cette commission, deux conseillers et deux habitants de Granges, professionnels de la construction. Nous nous voyons régulièrement avec la direction des travaux pour assurer la bonne réalisation de cet important projet de construction communal.

Délégations

Je représente la Commune en tant que délégué aux associations suivantes :

- RGV - Région Glâne-Veveysse ;
- Corporation forestière de la Basse-Veveysse ;
- V.O.G. - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye ;
- AVGG - Association régionale des eaux Veveysse-Glâne-Gruyère.

Et finalement, selon Stéphane Dorthe : en tant que conseiller communal, je me dois de veiller au bon fonctionnement de mes dicastères, d'être à l'écoute de chacun, tout en étant attentif aux problématiques de mes autres collègues du Conseil, dans un esprit de collégialité. Je suis quelqu'un de direct, connu pour mon franc-parler, mais c'est toujours dans l'optique de rechercher des solutions pragmatiques et de défendre les intérêts de notre commune de Granges.



Fonds en faveur des jeunes apprenti·e·s et étudiant·e·s domicilié·e·s dans la Commune de Granges

Le 31 mai dernier, l'Assemblée communale a accepté le règlement du fonds en faveur des jeunes apprenti·e·s et étudiant·e·s. Il ne manquait plus que l'aval de la DFAC (Direction de la formation et des affaires culturelles) que nous avons reçu en date du 8 juillet, pour pouvoir constituer la commission.

Dans ce cadre, le Conseil communal **recherche trois habitant·e·s motivé·e·s** désireux·ses de siéger dans cette commission et de mener à bien les tâches telles que définies dans le règlement.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de l'administration communale d'ici au vendredi 26 août. En cas de questions, Mme Christine Varone se tient à votre disposition.

Fondation du Châtelet – Recherche de membres pour le comité

La Fondation du Châtelet, créée en 1987, se chargeait de la gestion du home du Châtelet à Attalens.

Le RSSV a depuis repris la gestion des homes Veveysans. Les communes de Bossonnens, Attalens et Granges ont alors décidé de maintenir la Fondation du Châtelet, mais avec une nouvelle attribution. Selon les statuts, les buts de la fondation sont de soutenir les seniors dans leur quotidien, notamment par des services à la personne et par la création de logements protégés, avec ou sans services. La fondation est à but non-lucratif. Elle est composée d'un président, d'un conseiller communal par commune membre et d'une secrétaire.

La Fondation du Châtelet souhaite compléter ses rangs avec 3 personnes Seniors (65+) : 1 personne par commune membre (c-à-d. Granges, Attalens, Bossonnens). Les besoins de la Fondation ont été répartis entre les communes. **Pour Granges : nous cherchons un/e Senior avec de l'expérience dans le bâtiment, l'immobilier, la construction ou l'ingénierie.** L'idée est de faire appel à l'expertise des citoyens seniors de nos communes et de les inclure dans les discussions de projets futurs afin de bénéficier de leur expérience. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de l'administration communale, d'ici au vendredi 16 septembre 2022.

Le Conseil communal

PUBLICITÉ

coupe soin couleur & relaxation
EVASION COIFFURE
Route du Prey 27 - 1614 Granges/Vse
021 / 947 58 68 www.evasion-coiffure.ch

SONNAY CHARPENTE SA
Menuiserie - Escaliers
Charpente - Couverture
Revêtements int. / ext.
Travaux spéciaux

Daniel Sonnay

Administrateur

dsonnay@bluewin.ch

Tél. 021 907 44 00

Dir. 021 907 44 08

Fax 021 907 44 09

Mob. 079 436 96 83

1614 Granges (Veveyse)

1607 Palézieux



**Nous sommes proches
de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.**

Stéphane Gabriel, Conseiller en assurances, M 079 735 25 07, stephane.gabriel@mobiliere.ch

Agence générale Bulle, Jacques Yerly

Agence de Châtel-St-Denis
Grand-Rue 41, T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch, mobiliere.ch

la Mobilière



SOLUTIONS

EARA

COLLECTIVITES - PARTICULIERS

**BOIS IMPRÉGNÉS
sous vide et pression**

- Terrasses, barrières, parois
- Bardage de façade
- Bois ronds et demi-ronds
- Mobilier urbain



EARA SA • Z.I. • 1614 Granges • www.eara.ch • Tél./Fax : 021 908 08 58/50



jean-mi
SERVICE

Jean-Michel Bourguet
route de la Léchère 45
1614 Granges-Veveyse
Tél. 079/684 10 91

- Entretien de propriétés
- Plantation / taille d'arbres et fruitiers
- Gazon
- Rénovation menuiserie – charpente isolation – peinture
- Montage de meubles / cuisines
- Aménagements extérieurs
- Aide selon besoins

Ensemble nous trouverons la solution




**AUTOMOBILES
ROSSIER**
Sàrl

079 449 82 35

www.garagerossier.ch
Route de Pra-Charbon 24
1614 Granges Veveyse
autorossier.r@bluewin.ch

ACHAT-VENTE
VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
RÉPARATIONS
DE TOUTES MARQUES

SERVICE & ENTRETIEN

MONTAGE PNEUS & GÉOMÉTRIE

JANTES ALUMINIUM & ACCESSOIRES

FREINS & ÉCHAPPEMENT

BATTERIE & AMORTISSEURS

SERVICE CLIMATISATION

DIAGNOSTIC & ÉLECTRICITÉ

LAVAGE & CARROSSERIE

REMPLACEMENT DE PARE-BRISE

PRÉPARATION AU CONTRÔLE TECHNIQUE

PRÉSENTATION AU SERVICE AUTO



Ouvrer ensemble pour une commune plus favorable à la diversité!

C'est l'objectif fixé par la Charte des Jardins. Afin de faire face à l'urbanisation grandissante et permettre aux petits animaux de survivre dans des zones aux espaces verts de plus en plus confinés et taillés, la plate-forme d'information energie-environnement.ch a mis au point une charte pour la biodiversité.

Qu'est ce que c'est?

La Charte des Jardins sensibilise entre autres à la limitation de la tonte et des pesticides, à la diversité des plantes, aux abris pour petits animaux (tas de bois par exemple) ou encore à un usage raisonné des éclairages. Elle contient en tout dix bonnes pratiques à suivre dans l'entretien et l'aménagement de son jardin.

La Charte représente un engagement moral que chaque personne en possession d'un petit carré vert peut appliquer, assumant ainsi sa part dans la démarche.

L'objectif ultime de cette démarche est de créer un réseau de jardins propices au développement de la biodiversité, luttant ainsi contre le morcellement des parcelles et la raréfaction des abris, ainsi que des sources de nourriture pour la petite faune. Elle permet aussi d'éviter les dangers que nos habitudes peuvent présenter pour l'écosystème.

Ainsi, hérissons, écureuils et mésanges pourront trouver refuge dans les parcelles des signataires et s'y épanouir aussi bien qu'autrefois. Mais surtout, ils pourront circuler plus librement d'une propriété à une autre, évitant les dangers de la route et élargissant considérablement leur territoire sécurisé. En effet, un seul jardin accueillant ne peut malheureusement suffire à leur survie, il est nécessaire que tout le monde contribue pour parvenir à leur offrir une zone entière pour habitat.

Comment ça marche ?

La Charte est un document contenant dix bonnes pratiques à suivre pour favoriser la nature dans son jardin. On la trouve sur le site energie-environnement.ch ou sur le site de la commune de Granges (elle existe en français, italien et anglais). On peut également acquérir un emblème à afficher à l'entrée de la maison ou du jardin (différents prix et matériaux), produits par des ateliers protégés.

La Charte n'a aucune valeur juridique. Elle représente un engagement moral à suivre le mieux possible les pratiques recommandées.

On peut également télécharger et signer la Charte, ou en demander une copie à l'administration communale, puis la faire parvenir à la Commission énergie et environnement. La Commission se chargera de passer une commande groupée. Elle tiendra un registre des signataires afin de mettre en contact les voisins susceptibles de créer un réseau de communication pour les petits animaux. **Les chartes devront parvenir à l'administration communale d'ici au 30 septembre 2022.** Le cas échéant, la Commission contactera les signataires pour venir récupérer leur emblème au bureau communal.

Chloé Georges, pour la Commission Energie et Environnement

PUBLICITÉ

Prévoyance | Véhicules | Habitation | Entreprise | Animaux

Agence de Châtel-St-Denis
Norbert Gabriel, Conseiller
Place d'Armes 11, 1618 Châtel-St-Denis
M 079 353 80 58
www.vaudoise.ch

Heureux. Ensemble.
Depuis 125 ans.

«Ensemble,
on s'assure un
avenir heureux.»

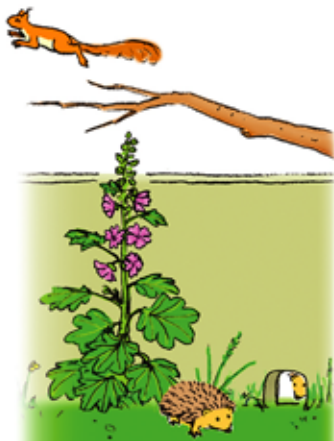
vaudoise 125
Assurances



10 bonnes pratiques, faciles à adopter, pour inviter la nature dans son jardin



1 • Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse (les tondre moins souvent).



4 • Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune.



7 • Ne pas installer de plantes exotiques envahissantes (liste noire). Idéalement, se débarrasser de celles qui poussent déjà dans le jardin.



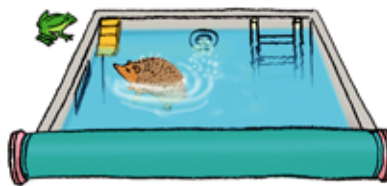
2 • Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février).



5 • Renoncer aux herbicides et pesticides. Si nécessaire, appliquer seulement des traitements naturels. Ne pas utiliser de granulés anti-limaces au méthaldéhyde.



8 • Équiper le chat d'une clochette pour avertir les oiseaux de son arrivée.



10 • Prévoir une petite rampe de sortie pour la piscine, afin d'éviter que des animaux s'y noient.



3 • Créer des abris pour la faune : tas de branches, de feuilles ou de pierres.



6 • Limiter l'éclairage du jardin pour ne pas nuire aux petits animaux.



9 • Respecter la loi sur les feux de jardin, et éviter d'évacuer un tas de feuilles ou de branchages pendant la période de reproduction ou d'hibernation.



www.charte-des-jardins.ch

Steeve Péguiron ou la passion de l'éleveur-apiculteur



Photo : Grégoire Demaurex

Fasciné par l'abeille sous toutes ses formes, Steeve Péguiron ne compte pas ses heures quand il s'agit d'aller visiter des ruches ou de partir en station d'élevage. Depuis qu'enfant il est tombé « nez-à-dard » face à un essaim et qu'il en est resté « scotché », le Grangeois s'engage pour une apiculture durable et respectueuse.

Steeve est inspecteur des ruchers dans le canton de Vaud, mais c'est comme éleveur de reines qu'il vit sa passion apicole le plus intensément. Celle-ci l'amène à se lever « à pas d'heure » pour la naissance de reines ou pour les monter en station pour l'ensemencement. Granges.org a accompagné l'apiculteur grangeois lors de son déplacement en altitude et a recueilli ses impressions sur l'univers de l'apiculture.

La montée en station

Il est six heures et demie en ce samedi de la fin juillet. La saison de l'estivage arrive gentiment à sa fin. Steeve Péguiron et son compère apiculteur-éleveur Philippe Boilliat quittent Granges en voiture. Destination : la station d'élevage du Petit-Mont en dessus de Charmey. Deux semaines auparavant, ils y ont amené leurs reines pour l'ensemencement. Sur le trajet, ils s'interrogent sur les conditions d'estivage. Dans quels états vont-ils trouver leurs reines? Sur le chemin étroit et escarpé qui les conduit à la station, les deux apiculteurs décèlent les signes de l'orage de la veille. Les conditions météo ont-ils permis aux faux-bourdon de sortir de leurs ruches ?

L'orage a-t-il décimé les colonies de mâles voire même emporter des reines?

À l'arrivée au Petit-Mont, en contre-bas de la chaîne des Gastlosen à 1'400 mètres d'altitude, Steeve et Philippe échangent quelques mots avec deux éleveurs arrivés avant eux sur les lieux. Le premier vient de la partie alémanique du canton de Berne, l'autre du Jura Bernois. Exploitée par le Groupement Fribourgeois des moniteurs/trices-éleveurs/ses de la Société Romande d'Apiculture, ce site est apprécié loin à la ronde. Il offre des conditions d'isolement exceptionnelles et exclu quasiment tout risque d'entrée de mâles non désirés sur le site de fécondation.



Le site du Petit-Mont sous la chaîne des Gastlosen



Panneau d'information à l'entrée de la station de fécondation du Petit-Mont

L'abeille carniolienne (*Apis mellifera carnica*)

L'abeille Carnica est l'une des nombreuses sous-espèces d'abeilles à miel de l'espèce *Apis mellifera*. Cette race pure originaire d'Europe Centrale – elle doit son nom à l'ancienne région du duché de Carniole, territoire aujourd'hui slovène - est très répandue en Europe. Ses principaux avantages résident en un hivernage en petites colonies et un développement printanier des plus dynamiques. Particulièrement à sa place en milieux alpins et préalpins, l'abeille Carnica consomme peu de nourriture pendant l'hiver et jouit d'un caractère plutôt tranquille et résilient. L'abeille carniolienne est très largement majoritaire en Suisse Romande. En Suisse Allemande, elle cède la première place à la rustique abeille noire. L'abeille d'origine italienne, la Ligustica, est, elle, dominante en Suisse italienne. Grâce au travail acharné des moniteurs/trices-éleveurs/ses romands depuis plus de soixante ans, la Carnica a renforcé sa présence dans les autres régions linguistiques et s'impose petit à petit comme la sous-espèce d'abeilles mellifère préférée des apiculteurs helvétiques.

Selon les informations recueillies sur le site www.favr.ch

Steve récupère sa cinquantaine de ruchettes à reines sur différents supports répartis sur le périmètre de la station. Il ferme les ouvertures de chacune de ses maisonnettes, puis les rassemble sur une table à l'entrée de la station.

Il les répartit ensuite en deux paquets de vingt-cinq, puis les arrime entre des planches de bois pour le transport de retour. Les autres éleveurs ne peuvent attendre d'examiner le contenu de leurs ruchettes pour voir si l'opération d'ensemencement se solde par une réussite. Certaines d'entre elles présentent des signes de ponte. D'autres n'affichent pas l'effervescence escomptée.



Steve Péguiron et son compère Philippe Boilliat rassemblent les ruchettes de reines

De son côté, Steeve Péguiron ne se hasarde à aucun pronostic. Il cale ses ruchettes sur une brouette et les amène à sa voiture. La cinquantaine de maisonnettes trouvent leurs places « au millimètre » dans le coffre. Il est neuf heures. Les deux éleveurs partagent un café-croissant à Broc et commentent l'opération du matin. Passage au rucher d'élevage du Grangeois à Maraçon pour y déposer les ruchettes. Quelques heures plus tard, Steeve y repassera pour vérifier de plus près le résultat de l'estivage de ses jeunes reines. Le verdict sera finalement plutôt bon avec trois-quarts de reines fécondées.

Une passion débordante

La journée de ce samedi de juillet n'est de loin pas terminée pour Steeve. Il passera dans l'après-midi à la station d'élevage d'abeilles Carnica de Vermeilley près de Saint-Cergues. Il montera ensuite à celle du Lac de l'Hongrin dans les Préalpes vaudoises où il officie comme auxiliaire du responsable de la station d'élevage. Steeve y vérifiera les ruchettes à leur arrivée sur site.

Il s'assurera qu'aucun faux-bourdon « clandestin » n'entre dans le périmètre de la station. Il en profitera aussi pour contrôler les ruches à mâles et observer l'évolution des conditions d'élevage sur ce site où des dizaines de milliers de ruchettes occupent les lieux en été.

La saison de l'ensemencement est quasi finie. Déjà présentes depuis fin mai sur site, les ruches de faux-bourdons seront bien redescendues. Comme au Petit-Mont, toutes les ruchettes à reines auront entre-temps été récupérées par leurs propriétaires. La longue journée de Steeve s'achève. Il entame sa redescente vers Granges. Il n'oubliera cependant pas de s'arrêter une dernière fois au crépuscule à son rucher d'élevage de Maraçon.

Quand sa route l'emmène dans des stations plus éloignées, comme celle du Val de Bagnes, Steeve en profite pour y aller avec son épouse. Elle comprend bien sa passion pour les abeilles et l'accompagne dans ses pérégrinations alpines. Le couple en profite alors pour se faire un petit bistro et se balader en montagne le lendemain matin.



La douzaine de ruches test de Steeve Péguiron à Maraçon



Tel un dégustateur de vins

Steeve Péguiron le dit clairement: même si les abeilles ne produisaient pas de miel, sa passion serait la même. Sa conviction pour une apiculture durable et respectueuse est au centre d'un hobby qui occupe la quasi-totalité de son temps libre. La sélection est avant tout là pour appuyer la communauté de l'apiculture. Son but comme éleveur est de rechercher le bon équilibre entre vitalité, résistance aux maladies, facilité de manipulation (absence d'agressivité) et capacité de production. Steeve insiste sur deux autres critères de sélection particulièrement importants pour lui: le niveau d'essaimage et celui de la diversité génétique au sein de la race.

Ces critères de sélection, le Grangeois les teste dans le cadre d'une démarche annuelle de développement de nouvelles lignées à l'échelle du pays. Tout comme pour un concours de dégustation, Steeve s'est fait remettre au printemps une douzaine de colonies d'abeilles qu'il suit tout au long de l'année. L'apiculture ressemble sous certains aspects à l'œnologie: elle implique tous les sens, ainsi qu'une grande discipline.

Une apiculture en forte mutation

A l'instar du bétail, l'abeille est considérée comme un animal de rente depuis 2016. Ceci signifie qu'en raison de l'objectif de vente de miel et d'autres produits liés, l'abeille est soumise à la surveillance des vétérinaires et de l'inspection cantonale des ruchers.

L'Ordonnance fédérale sur les médicaments vétérinaires exige quatre types de contrôles: santé animale, trafic des animaux, médicaments vétérinaires et hygiène dans la production primaire animale. Parmi les exigences principales, Steeve cite l'utilisation des acides formique et oxalique dans la lutte contre le parasite varroa, l'observation d'éventuelles traces de loques, l'enregistrement des ruches dans les cantons et les conditions de stockage des rayons de miel et du matériel d'apiculture. Un contrôle devrait avoir lieu au moins une fois tous les sept ans. Les fréquences et la nature des contrôles peuvent cependant varier suivant les cantons.

L'apiculture est devenue une mode ces dernières années. Elle reste cependant pour lui avant tout une philosophie de vie où la durabilité et le respect de l'abeille prime sur la productivité. Il se rappelle ému d'anciens apiculteurs qui savaient d'un coup d'œil déceler l'état général d'une ruche « juste en passant devant ». Les temps ont bien changé avec les insecticides, la globalisation, le varroa et l'augmentation des risques d'épizooties. Alors que les populations d'abeilles mellifères ont diminué de 40 pour cent l'année dernière en Suisse en raison d'un climat particulièrement défavorable, Steeve Péguiron pense qu'un soutien plus affirmé à l'apiculture est nécessaire. Les contrôles devraient davantage s'orienter sur la santé des abeilles. Des mesures plus conséquentes, entre autres un meilleur soutien public à la formation, devraient être prises pour transformer un passe-temps à la mode en une passion durable et solide.

Texte et photos de Grégoire Demaurex

PUBLICITÉ

Garage - Carrosserie
Savoy SA

1616 Attalens - 021 947 43 85
www.garagesavoy.ch

Réparations toutes marques

Feel the difference



Cours de fauche de la Société de développement de Granges

Le cours de fauche de la SDG a accueilli deux groupes de 5 personnes le matin et l'après-midi du 14 mai 2022 autour du formateur et faucheur professionnel, Marjanco Madzovski. A midi, les deux équipes se sont retrouvées pour un repas convivial très apprécié à l'Auberge.

Le niveau des participantes et participants variait du tout au tout, entre aucune expérience et des années de fauchage. Et pourtant tout le monde a pu profiter du cours et progresser selon ses capacités. Marjanco est un excellent pédagogue et sa passion s'est révélée contagieuse.

L'apprentissage consistait à acquérir ou perfectionner les techniques pour « enchapler » la lame grâce à des sortes de petites presses que Marjanco a mises à disposition, puis avec un marteau court et large sur un « fer d'enchaple », installé sur une planche de bois formant un « banc d'enchaple ». Finalement il s'agissait de l'aiguiser après l'avoir fixée sur le manche. Ensuite seulement viennent les conseils de réglage et de tenue pour le geste de fauchage. Avec une faux en parfait état, cela se révèle un vrai plaisir.

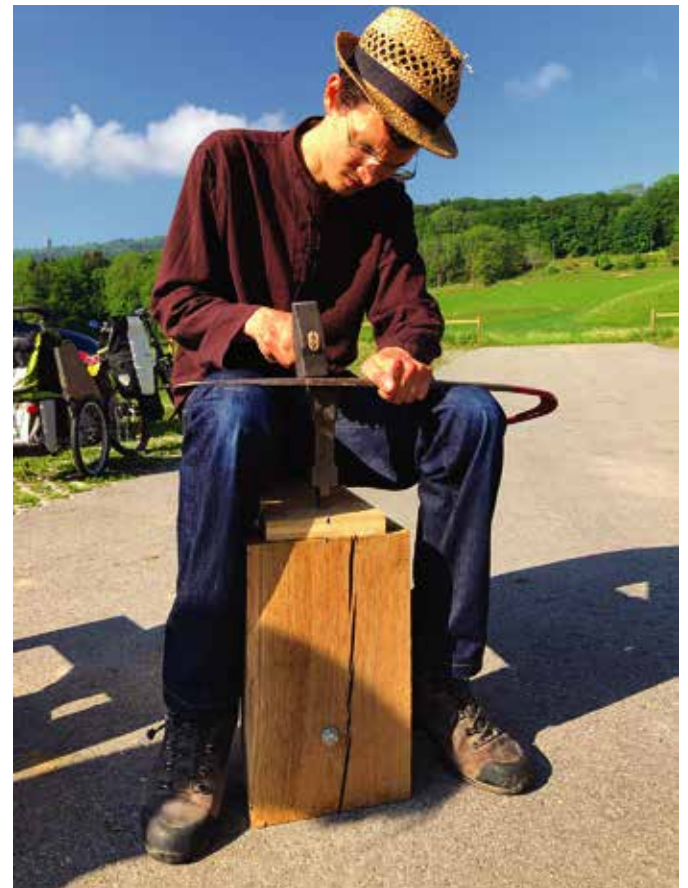
La formation offerte par Marjanco visait à effectuer toutes les opérations en maintenant une sécurité parfaite. Les deux groupes ont appris beaucoup de choses, certaines inattendues. Le cours a permis de prendre confiance ou de la rétablir après une blessure et dans tous les cas de remplacer la fatigue par de l'efficacité.

Une des découvertes a certainement été le fait qu'effectuée dans les règles de l'art, avec une faux bien préparée, le fauchage ne demande pas de force. La pratique en terrain difficile, en forte pente ou entre des obstacles a montré qu'il n'y avait guère de limites à cet outil simple, silencieux et bon marché, lorsqu'on bénéficie des bons conseils.

Les faux personnelles ou familiales ont pu être remises en état et Marjanco a aussi apporté des manches originaux à tester, avec des formes inhabituelles, provenant d'autres pays et qui se sont révélés très intéressants et confortables.

Martine Rebetez et les équipes du cours





Journée Coup de Balai des Pêcheurs de la Veveyse



Photo : Jean-Philippe Golay

avec nos voisins villageois du district. »

Rien de mieux pour sensibiliser que de montrer les déchets qu'on peut trouver dans une rivière.

Organisé par les Pêcheurs de la Veveyse, ce « coup de balai » a eu lieu le samedi 2 juillet dernier. Il a réuni une trentaine de volontaires pour une action de partage et de nettoyage sur l'ensemble du district. L'opération s'est terminée au marché d'été de Châtel-St-Denis : les déchets ont été présentés sous la forme symbolique d'une truite géante.

Plus d'une tonne de déchets a été collectée à la grande surprise générale. Une belle journée de sensibilisation et d'amitié.

En d'autres mots : *« Une action concrète permettant de protéger l'environnement, tout en passant un moment agréable en famille, entre amis et*

L'association des Pêcheurs de la Veveyse remercie tous ceux qui ont contribué à l'événement : ses membres actifs, les nettoyeurs d'un jour, les autorités communales, ses gracieux sponsors, les visiteurs du marché et l'office du tourisme de Châtel-St-Denis/Les Paccots et région.

Merci encore pour tout et à bientôt.

Au nom du Comité de l'Association des Pêcheurs de la Veveyse,

Benoît Legay

PS : Si tu pollues, alors fais-le dans une poubelle.





Photos : Benoît Legay

PUBLICITÉ

CREMAT SA
CREMAT SA
LEVAGE ET ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Nicolas Destraz
Administrateur

T 021 907 44 01
F 021 907 44 09
info@cremat.ch

Pra Charbon 42 B
1607 Palézieux

Chez Clément Sàrl
BOUCHERIE CHARCUTERIE & TRAITEUR
Clément Nunez

Grand rue 33, 1618 Châtel-St-Denis, Tél 021 948 74 04
www.chez-clement.ch

NOS HEURES D'OUVERTURE:

Lundi fermé

Mardi 06h30 à 12h00

Mercredi 06h30 à 12h00

Jeudi 06h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30

vendredi 06h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Samedi 06h30 à 15h00 non stop

L'Ukraine en Veveyse

Un grand merci à toute la Suisse, aux autorités, aux cantons, aux communes et à chacune et chacun d'entre vous comme citoyennes et citoyens de Granges (Veveyse).

Un grand merci au peuple suisse pour avoir ouvert les bras et le cœur au peuple ukrainien.

Nous avons beaucoup de reconnaissance pour toute l'aide et le soutien dans ces moments difficiles.

Vous êtes une nation incroyable avec des principes forts!

Mon nom est Iuliia Ilienka et je viens de Kharkiv, deuxième ville du pays.

Traduit de l'ukrainien par google translate et adapté par Grégoire Demaurex



Participation à la préparation du Giron fin juillet 2022 (photo : Grégoire Demaurex)



La jeunesse ukrainienne de Granges (Veveyse) à la fête du 1er août coachée par Raphaël Eschmann (président SDG) et son épouse Miho (Photo : Iuliia Ilienka)



Des familles ukrainiennes résidant à Granges (Veveyse) et dans d'autres communes de Basse-Veveyse lors du Marché d'Attalens fin juin 2022 (Photo : Benoît Legay)



Recherchons pour nos amies et amis Ukrainiens de Granges et de la Veveyse :

- des vélos usagés mais utilisables pour favoriser leur mobilité,
- des habits de seconde main mais de qualité pour l'automne et l'hiver.

Merci de contacter Jane ou Grégoire Demaurex (078 774 87 30 ou 078 689 08 72).



Pra-Charbon 16
1614 Granges (Veveyse)
021/907 82 04
www.bourguet-mecanique.ch



VENTE ET ENTRETIEN



SERVICE
TUYAUX HYDRAULIQUES

STIHL

KÄRCHER

CINGO
MIRLID GROUP

AS
MOTOR

HONDA
POWER EQUIPMENT



MACHINES AGRICOLES, ESPACES VERTS, ENTRETIEN HIVERNAL ET SERVICE HYDRAULIQUE

Pompes Funébres
BONGARD
CHÂTEL-ST-DENIS

Entreprise familiale
Fondée en 1965
Services toutes régions
24/24 021 948 72 26

Organisation complète d'obsèques - Chapelle funéraire privée
Prévoyance et vœux funéraires - Transfert suisse et étranger.
Notre représentant Basse-Veveyse : M. Bernard Pittet à Attalens
www.pfbongard.ch - info@pfbongard.ch

L'histoire mouvementée du Mont-Cheseaux

Les noms de lieux de notre région

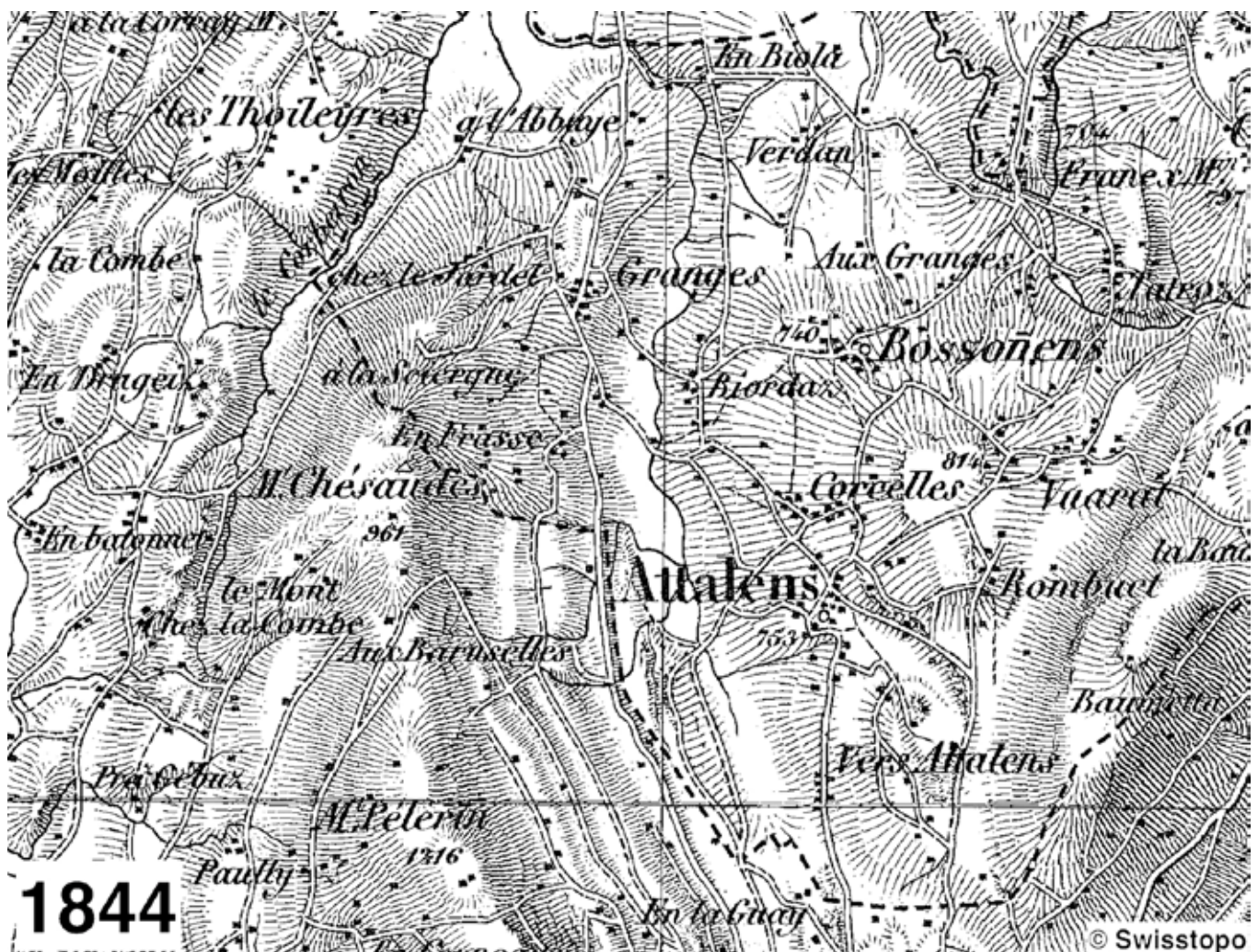
Le nom de lieu Cheseaux, sous différentes orthographes, est fréquent en Suisse romande, en Savoie et en Vallée d'Aoste. Ce nom est la forme française correspondant au patois Tsèzò dans toute la région où l'on parlait le francoprovençal, de Lyon à Aoste et jusque dans le Piémont, en passant par Grenoble, Sion, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. Il s'agit aussi d'un patronyme.

Chésal, Chesalles, Chéseaux, Cheseaux, Chesaudes et de nombreuses autres variantes, proviennent du bas latin casale, qui est un diminutif de casa, soit une maisonnette, une petite maison. Ces dénominations signifiaient une bâtisse isolée ou l'emplacement d'une maison démolie ou les fondations d'une maison ou encore un terrain à bâtir.

Le Mont-Cheseaux est ainsi la montagne où se trouvait une bâtisse isolée ou son emplacement.

Le fichier Muret, vaste enquête sur les noms de lieux de la Suisse romande entreprise au début du 20e siècle, est disponible en ligne sur le site de l'Université de Neuchâtel. Il recense sur la commune de Puidoux, en 1842, probablement relevé sur le cadastre de l'époque, la mention de lieux nommés La Montagne de Chezaux, En Chezaux et En Praz Chezaux.

Sur la carte Dufour, la carte topographique fédérale de 1844, le Mont-Cheseaux s'appelait Mont-Chésaudes. Il s'agit d'une variante au féminin que l'on trouve encore actuellement non loin d'ici sur la commune de Forel, au nord de la Tour de Gourze (Les Chesaudes, anciennement La Chesaudaz).





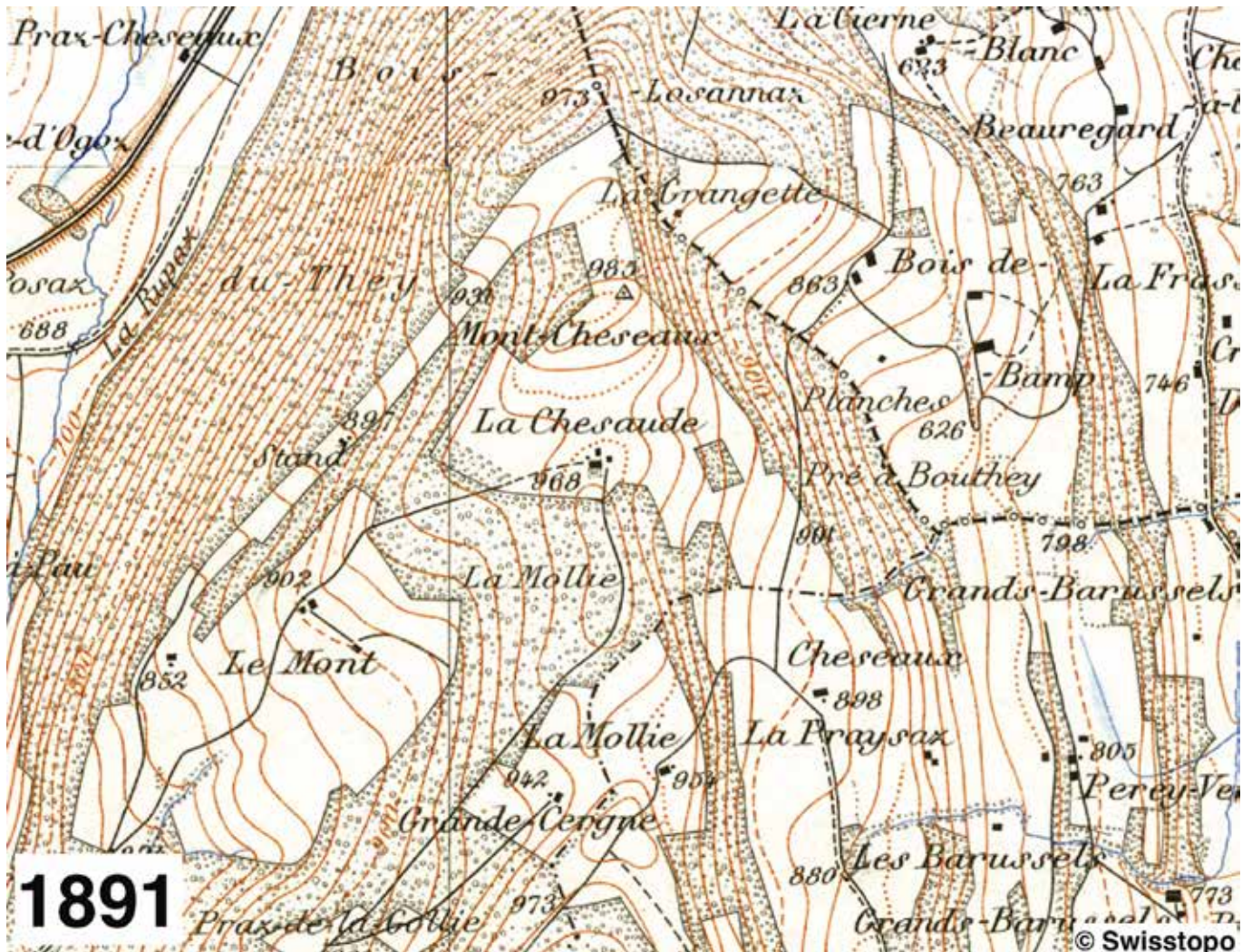
Sur la carte de 1847, le Mont-Chésaudes devient le Mont-Chésaux, la forme la plus proche du patois Tsèzó. Dans toute la vaste région où la population parle des variantes locales du patois francoprovençal, le français a remplacé le latin

comme langue de l'écriture et les cartographes, comme les clercs, choisissent des solutions pour exprimer par écrit les noms propres qui s'étaient transmis oralement ou sous des formes écrites latines.



Dans les années qui suivent, sur les cartes, l'accent aigu du Mont-Chésaux se confond de plus en plus avec le dessin du relief en « hachures d'ombre », typique de la carte Dufour. Les accents au 19^e siècle ne définissent pas forcément la prononciation et montrent de grandes variations, dépendant des usages personnels et de facteurs socioculturels. L'accent aigu du Mont-Chésaux a définitivement disparu sur la carte Siegfried de 1891, sur laquelle le relief figure désormais grâce aux courbes de niveaux.

Cette carte plus détaillée laisse apparaître le nom du bâtiment qui est aujourd'hui la buvette, probablement celui répertorié par Muret en 1842, sous le nom de En Chezaux. Sur la carte de 1891, il s'appelle La Chesaude. Un peu plus en contrebas, au Sud, sur la commune de Chardonne, apparaît un autre bâtiment nommé Chésaux, d'où un chemin mène à Granges par Bois-de-Bamp. Plus à l'Ouest, proche de la voie ferrée, on voit un Praz Chésaux, en d'autres termes le « pré de Chésaux », qui figurait sous En Praz Chezaux sur la fiche Muret de 1842.



Le bâtiment La Chesaude des cartes précédentes, et En Chezaux de 1842, devient En Cheseaux sur la carte de 1933.

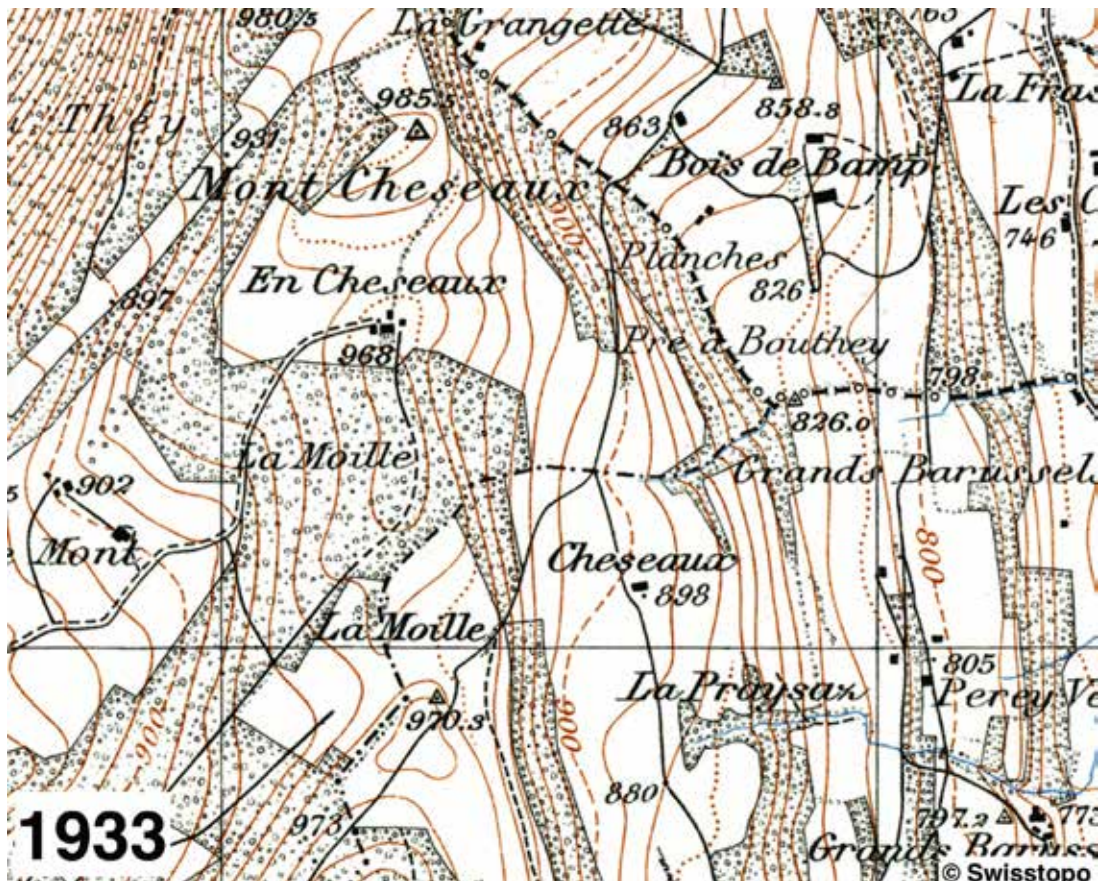
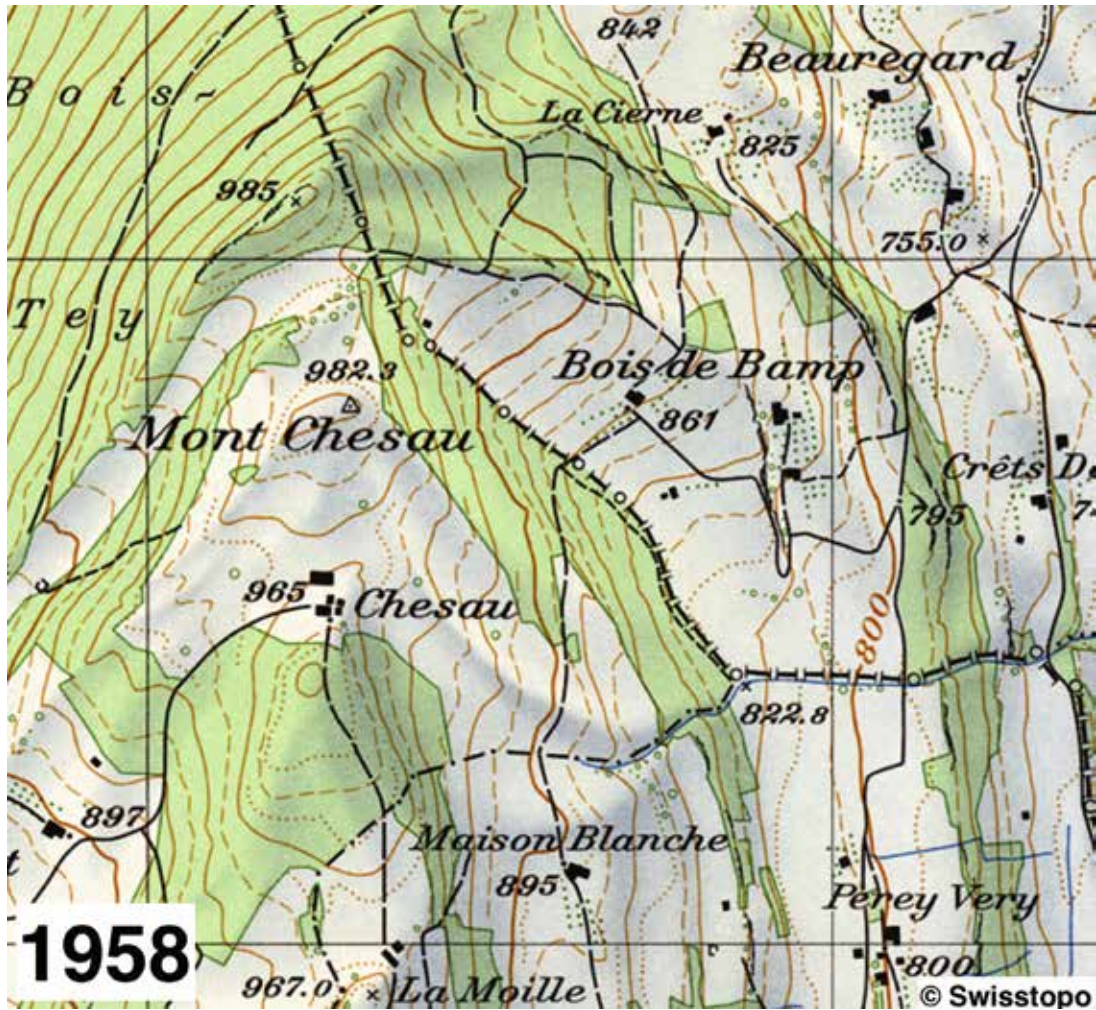
Sur la carte de 1958, le Mont-Cheseaux devient Mont-Chesau, l'alpage-buvette Chesau et le bâtiment sur la commune de Chardonne Maison-Blanche.

Dans la région, on apprend bien plus tard et avec surprise le changement orthographique de la montagne, à l'occasion du renouvellement progressif des panneaux de circulation à partir des années 1970, et des panneaux pédestres dans les années 2000.

La population de la région, désormais alphabétisée et éduquée en français, voit d'un mauvais œil cette simplification imposée d'on ne sait où,

de l'orthographe de son Mont-Cheseaux, différente d'homonymes bien connus; par exemple la commune de Cheseaux, au Nord de Lausanne, Cheseaux-Noréaz près d'Yverdon (qui fut d'ailleurs anciennement aussi orthographiée Chesaux) ou, bien entendu, le patronyme Cheseaux (en latin de Casalibus), originaire de Leytron en Valais et probablement attribué à une famille habitant une bâtisse isolée ou autre lieu appelé Cheseaux.

Les deux orthographes se sont côtoyées longtemps sur les différents panneaux, la population locale choisissant généralement de maintenir l'ancienne version dans ses écrits, plus habituelle en Suisse romande, en France et en Vallée d'Aoste.





Le ski-club Mont-Cheseaux et la Buvette du Mont-Cheseaux ont aussi conservé l'ancienne orthographe, témoin d'une partie de l'histoire de notre région et de notre patrimoine.

Buvette du Mont-Cheseaux

📍 Pierre Erb
Buvette du Mont-Cheseaux
Chemin du Mont-Chesau 7
1070 Puidoux

Martine Rebetez* et Dorothée Aquino**

* Géographe et climatologue à l'institut fédéral WSL et à l'Université de Neuchâtel

**Adjointe à la direction et chargée de communication du Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel

Sources :

Bossard M et Chavan J-P, 1986. Nos lieux-dits. Toponymie romande, Payot, pp. 316.

Chésal (réd. Ma.), Glossaire des patois de la Suisse romande, fondé par L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, Genève, Droz, 1924-, Tome III, p. 517

Terrettaz Philippe, 2006. Aux origines de la famille Cheseaux de Leytron et Saillon, Bulletin de l'Aveg-WVFF 16, pp. 39-41.

<https://map.geo.admin.ch/> -> Voyage dans le temps -> cartes

<https://www.unine.ch/isla/home/recherche/actuel/fichier-muret.html>

art en plein air

du 26.08 au 17.09.2022
exposition de sculptures
illuminations nocturnes

samedi 17.09.2022
journée des artistes

bosson'art café

Bosson'Art
bossonnens



39^e Désalpe de Semsales

Samedi 1 octobre 2022



✳ Samedi

- Dès 7h Déjeuner offert
- Dès 8h Marché folklorique,
démonstrations artisanales
- Dès 10h Passage des troupeaux avec plus
de 700 têtes de bétails
- Dès 11h Restauration, soupe de chalet, jambon,
animations musicales

✳ Bar samedi dès 21h00

✳ Messe en patois dimanche à 10h00

Organisation : Société de Développement Semsales – Société de théâtre Le Trac
Renseignements : www.desalpe-semsales.ch – 079 963 84 73

Reflets de la marche autour du Moléson et de Teysachaux

Le samedi 21 mai dernier, un groupe motivé a profité d'une journée bien ensoleillée pour faire le tour du massif du Moléson et de Teysachaux. Organisée par la Société de Développement, cette randonnée a été l'occasion de beaux moments de partages et d'amitié.





Photos de Jane Demaurex

PUBLICITÉ

*Tout commence par un rêve...
Ensemble,
imaginons votre avenir*



Une rencontre citoyenne et le projet de réaménagement du centre du village

Qu'est-ce qu'une «rencontre citoyenne»? C'est un nouvel outil démocratique proposé par le Conseil communal. Il est dorénavant possible d'envisager une réunion de l'ensemble des citoyennes et citoyens du village, autour d'un thème qui tient à cœur à une personne prête à l'organiser. L'exécutif l'annonce par un tout-ménage et met une salle à disposition si nécessaire. Ce qui soutient cette nouvelle forme de participation à la vie de notre collectivité est de recueillir des idées qui pourraient s'avérer intéressantes et utiles dans la commune.

En l'occurrence, la proposition de Jérôme Lambert était un peu différente, car il s'agissait de discuter d'un projet du Conseil communal, et non d'un thème totalement nouveau. Vu l'importance du sujet, il a été accepté. L'ensemble des citoyennes et des citoyens du village ont par conséquent été conviés à cette rencontre lors de la dernière assemblée communale et par un tout-ménage.

C'est donc un soir de juin dernier, particulièrement chaud, qu'une vingtaine de personnes se sont retrouvées à la salle communale, toutes fenêtres ouvertes, pour évoquer leurs souhaits et débattre de ce que devrait être le réaménagement du centre du village. Notre syndic, Savio Michellod, était présent, accompagné de deux Conseillères communales, Fabienne Dietrich et Annelore Kleijer. Avec les deux animateurs, Jérôme Lambert et Jean-Marc Boerlin, une quinzaine de citoyennes et citoyens ont participé à la soirée.

Après une brève introduction des animateurs et du Syndic, tout le monde a reçu trois Post-its permettant d'inscrire les points les plus importants dans le réaménagement du centre du village. Les animateurs les ont recueillis et classés par thèmes. Il en est ressorti les axes suivants:

- Financement
- Vitesse
- Convivialité
- Arborisation
- Sécurité
- Divers

À partir de là, chaque thème a été discuté séparément, dans un esprit constructif et avec l'objectif de proposer à l'exécutif des idées et solutions réalistes.

La notion de vitesse a suscité passablement d'échanges, même si tout le monde était d'accord pour reconnaître que différentes limites au sein du village ne pourraient que créer des reports de trafics dommageables pour plusieurs secteurs. Le principe d'une limite identique dans l'ensemble de la localité s'est rapidement imposé, ce qui est ensuite apparu clairement dans les votes finaux.

De même, l'idée d'inclure la zone de la chapelle et du bâtiment communal dans la réflexion a très vite séduit.

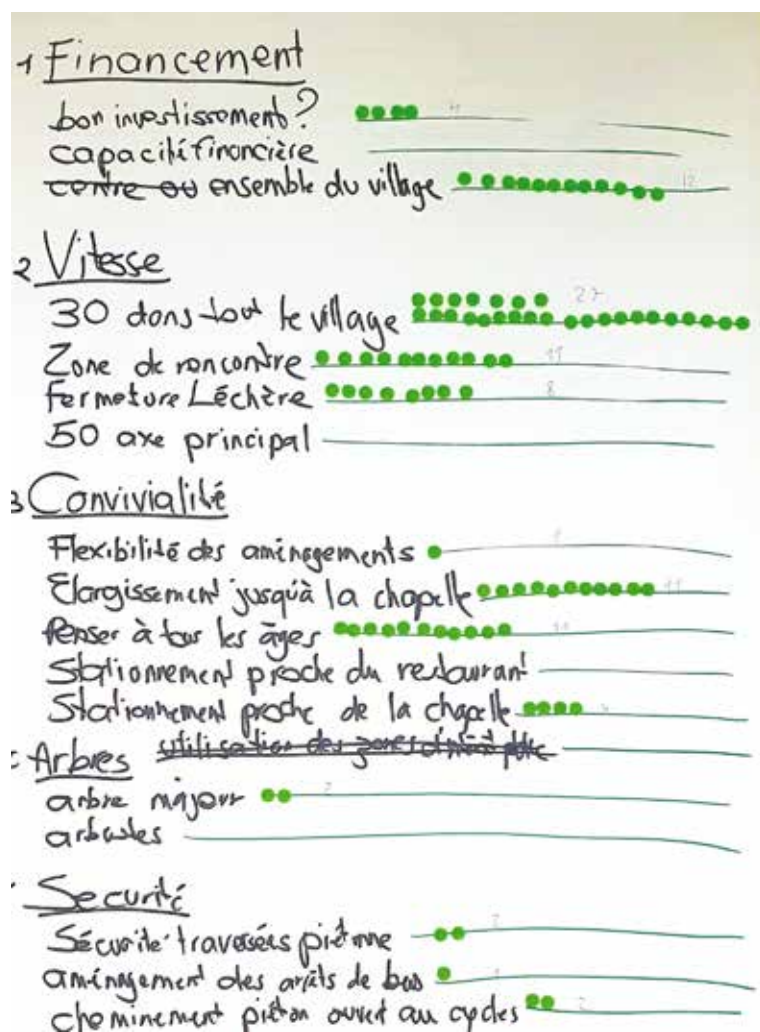
En matière de convivialité, le principal souhait de la majorité était que l'on prenne en compte tous les âges et aménage le secteur aussi bien pour les enfants, petits comme grands, les adolescents, les adultes et les personnes âgées, afin que tout le monde y trouve son intérêt.

Après ces échanges, une pause a donné le temps aux animateurs, aidés par des volontaires qui avaient bien voulu prendre des notes durant les discussions, d'inscrire sur un flipchart la liste des souhaits, parfois contradictoires, sur lesquels on allait pouvoir voter.

Après la pause, chaque personne a reçu six petites pastilles auto-collantes permettant de mettre en évidence ce qui lui semblait le plus important. Il était possible de les poser en six endroits différents ou d'en placer plusieurs sur un même point, voire toutes, si souhaité (résultat final sur la photographie ci-jointe).

Voici les thèmes qui ont recueilli le plus de votes:

- 28 pastilles — 30 km/h dans tout le village
- 12 pastilles — Étendre la réflexion plus largement à l'ensemble du village
- 11 pastilles — Création d'une zone de rencontre
- 11 pastilles — Élargissement de la zone conviviale jusqu'à la chapelle
- 11 pastilles — Penser à tous les âges
- 8 pastilles — Fermeture au trafic de transit de la Route de la Léchère



Résultats détaillés du choix des thèmes sur le Flipchart

La zone de rencontre plaît pour son aspect convivial et permettrait de mettre en évidence le secteur du centre du village si le 30km/h devait être généralisé.

Grâce aux notes de Jacqueline Sutter et Frédéric Bracher, un document a pu être établi, regroupant tous les points de vue. Il a été transmis au Conseil communal, ainsi qu'à toutes les personnes qui avaient laissé leur adresse courriel aux animateurs.

À l'issue de cette soirée, la conclusion partagée par toutes et tous est qu'elle a été utile et productive, dans une ambiance des plus agréables, et a permis à chacune et chacun de s'exprimer, quel que soit son avis. C'est sans nul doute une excellente première rencontre citoyenne, en espérant qu'il y en aura d'autres, qui confirmeront cet essai réussi.

Texte de Jean-Marc Boerlin et Jérôme Lambert.

Photo de Jean-Marc Boerlin

Position du Conseil communal sur la rencontre citoyenne du 21 juin 2022

Le Conseil communal n'a pas caché sa surprise en découvrant la thématique de la première rencontre citoyenne, à savoir la valorisation du centre du village. En effet, ce projet, né justement d'une matinée participative consacrée à l'immeuble de la Léchère 2b, a déjà fait l'objet d'une étude par un bureau spécialisé, et a été analysé par la Commission d'aménagement. En proposant de soutenir l'organisation de rencontres citoyennes, le Conseil communal imaginait plutôt faire émerger de nouvelles idées.

Le Conseil communal relève toutefois les débats constructifs qui ont eu lieu durant cette soirée. Il prendra connaissance du document de synthèse qui lui a été transmis, et analysera dans quelle mesure les propositions faites peuvent être intégrées à sa réflexion. Le cas échéant, celles-ci devront bien sûr être soumises à la commission d'aménagement, puis à l'assemblée communale.

En conclusion, le Conseil communal tient à remercier les organisateurs de cette soirée pour leur contribution au débat public local et appelle de ses vœux l'organisation d'autres rencontres citoyennes.



ARCHIDOERS®
REGENERATIVE DESIGN

ARCHITECTES DE VOTRE FUTUR

Vous avez un rêve? Ensemble, réalisons-le ...



Chemin de la Diey 7. 1614 Granges (Veveyse) ■ jfc@archidoers.ch ■ www.archidoers.ch ■ Tel. +41 78 800 29 18

La petite sirène vous invite au lancement de son livre :

"1001 Petits anges de la mer, les origines"

à la salle polyvalente sise à la
Route du Village 1B sous-sol
1066 Epalinges

Exposition : du 8 au 27 octobre 2022
Vernissage : le 21 octobre dès 16h30

Programme

16h30 Performance marionnettes par l'auteur (dédiée aux enfants) avec goûter.

19h00 Présentation du livre suivie d'un apéritif.

Toutes les infos sur : www.fp-creations.art



Retour en images sur le 1er août



Photos de Iulia Ilienکو



A vos agendas !

Bénichon 2022 à Granges

Vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022

- Vendredi 7 octobre: grand souper fondue
- Samedi 8 octobre de 9h à 14h :
 - Petit-déjeuner convivial
 - Marché de la Bénichon et marché artisanal
 - Animations
 - Soupe à la courge et restauration à midi

Organisation : SDG - détails à venir sur www.granges.org



CONCERT

**Artur
Tarnowski**

Violon

**DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
17H00**

Chapelle de Granges-Veveyse

Entrée libre - Collecte